

Sommaire

Editorial	2
Dossier : 3 à 8	
LES ARTS DE LA RUE	
Des arts démocratiques	3
Pierre Sauvageot, directeur de Lieux publics	5
La compagnie Rasposo : le cirque à proximité	6
Tumulte à Vigneux sur Seine	7
La Fédération des arts de la rue	8
Enseignements artistiques	9
Francophonie	10
Actualités	11
FNCC	12

Directeur de la publication :
Florian Salazar-Martin
Rédacteur en chef :
Véronique Guyonnaud
Rédaction : Sophie Pujas
Participation à ce numéro : yo!
Impression : C. Rizzi BP 222
42013 Saint-Étienne cedex 1

Mai/juin 2005
Commission paritaire des publications et
agence de presse en cours. N° ISSN 1266-6211

FNCC
BP 124 - 6, rue Francis Garnier
42003 Saint-Étienne cedex 01
Tél. : 04 77 41 78 71 Télécopie : 04 77 38 20 48
courriel : F.N.C.C.@wanadoo.fr

édito

IL EST GRAND TEMPS POUR LES ARTS DANS LA RUE!

Voilà plus de vingt ans, les arts de la rue, nouvelle forme artistique, héritière d'une tradition bien ancienne prenait place dans le paysage culturel français. C'était alors le temps des pionniers et des compagnies mythiques. Aujourd'hui, le pari d'un art pluridisciplinaire généreux et singulier est gagné, le public des arts de la rue est une belle réalité. Au-delà d'Aurillac et de Chalon sur Saône, des festivals se créent partout en France. Que de chemins déjà parcourus, sur lesquels des créateurs opiniâtres ont su convaincre élus, maires, collectivités pour faire vivre dans les communes et les villes des expériences artistiques nouvelles.

Après les arts du cirque en 2001, le temps des arts de la rue arrive plus comme une nouvelle phase de développement, que comme une véritable reconnaissance de la discipline. Car au-delà des festivals et de l'activité très saisonnière des arts de la rue, c'est de façon plus pérenne qu'il nous faut prendre en compte la dynamique générée par les arts de la rue. Des centres de production nationaux en devenir, des formations à construire, des moyens financiers de l'État en hausse, voilà des éléments qui peuvent progresser dans la prise en compte spécifique de la discipline. Mais le secteur reste très fragile. La crise résultant de la signature du protocole d'assurance chômage de 2003 l'a attesté. Les quelques 900 compagnies des arts de la rue ont besoin d'une véritable politique publique dans ce domaine.

Le Ministre de la Culture et de la Communication a récemment mis en place un comité de pilotage du "temps des arts de la rue", la FNCC y participe aux côtés des artistes, professionnels et associations d'élus. Elle fera entendre la voix d'une plus grande prise en compte, à tous les niveaux, des questionnements spécifiques aux arts de la rue. Elle contribuera aussi à mieux inscrire et ce, durablement, une politique publique qui donne aux arts de la rue les moyens dont ils ont besoin.

A l'heure où la question des publics nous taraude, en particulier son renouvellement, les arts de la rue apparaissent avec la gratuité pour passeport, comme un merveilleux terrain de découvertes, d'expériences et de partages artistiques offert à tout un chacun.

Enfin, je ne peux qu'encourager les collectivités territoriales, quelles qu'elles soient, à mieux se saisir des arts de la rue non seulement en terme de diffusion mais singulièrement, comme un des éléments fédérateurs dans la construction des territoires, des espaces publics.

Véritables jeux dans la ville, dans l'espace urbain tout comme en milieu rural, les arts de la rue peuvent participer au questionnement de notre environnement, de notre cadre de vie. "Le temps des arts de la rue" ne peut se passer de l'apport et de l'intervention des collectivités, mieux, il en conditionne la réussite. La FNCC organisera en juillet 2006, pour les 20 ans de "Chalon dans la rue" un colloque sur ces questions.

Le Président
Florian SALAZAR-MARTIN